



ANNEXE :

## **Plaidoyer pour des aides PAC afin d'améliorer le bien-être des veaux laitiers destinés à la boucherie**

### **Introduction :**

#### **Les veaux laitiers, une épine dans le pied de la production laitière**

Obtenir des aides PAC pour les veaux laitiers mâles correspond à un besoin réel et douloureux. Nous sommes en dialogue avec des éleveurs laitiers, et leurs dires confirment notre analyse.

La question du bien-être des veaux laitiers de boucherie est en effet une très grosse épine dans le pied de la production laitière, y compris en agriculture biologique, où le devenir des veaux mâles crée un malaise et fait l'objet de beaucoup d'interrogations. Sans aucun doute, la dénonciation sociétale de la situation majoritaire actuelle s'amplifiera dans les prochaines années<sup>1</sup> : arrachement du veau à sa mère, isolement, privation du lien maternel tant pour la vache que pour le veau, transport souvent long et engraissement intensif dans des ateliers industriels le plus souvent sur caillebotis avec inconfort, alimentation non physiologique, anémie induite, privations comportementales, affectives et cognitives extrêmes, traitements antibiotiques indispensables. L'idée que l'industrie laitière ne vaut pas toute cette détresse pourrait se répandre. Il serait prévoyant et responsable, aussi pour des raisons d'éthique personnelle, de prendre dès aujourd'hui la mesure du défi et de proposer aux éleveurs de vaches laitières les outils pertinents pour qu'ils puissent y répondre.

#### **Permettre aux éleveurs laitiers de faire du sentiment**

Certains éleveurs nous disent que cela leur fait mal au cœur de voir partir les veaux, sachant bien le sort qui les attend, et certains les gardent et les engraisent lorsque le prix du lait obtenu, surtout en vente directe, leur laisse une marge de manœuvre. De telles filières locales sont à développer.

La PAC permet de donner le petit coup de pouce qu'il faut pour concilier intelligence émotionnelle et intelligence économique.

---

<sup>1</sup> Nous citons France de Waal, éthologue et primatologue prestigieux, qui écrit dans *La dernière étreinte* (2018) à la fin du 6<sup>ème</sup> chapitre, après avoir parlé des sinistres orphelinats roumains qualifiés d'abattoirs de l'âme :

"Il y a beaucoup de parallèles avec des animaux élevés en isolement - qu'on songe seulement à la pratique épouvantable de l'industrie laitière de séparer les veaux de leur mère après la naissance. Cela conduit à de profondes perturbations émotionnelles, à la fois chez les vaches et chez les veaux : ils sont moins actifs au niveau social et moins compétents, et sont beaucoup plus rapidement stressés que des congénères qui ont pu rester avec leurs mères. Ils peuvent mal évaluer des situations et sont rapidement déséquilibrés. Nous ne savons de loin pas assez sur ces phénomènes, d'une part parce que les émotions des animaux étaient si longtemps un tabou pour la recherche, et d'autre part parce que les animaux ont la réputation d'être des créatures poussées par leurs instincts qui cèdent à toutes leurs impulsions et ne possèdent pas de contrôle émotionnel. Pourtant pour des vaches, des bonobos et beaucoup d'autres espèces leur intelligence émotionnelle est absolument déterminante. Ce n'est pas du tout comme s'ils étaient un bateau sans conducteur flottant dans la rivière des émotions - ils sont équipés de rames et de gouvernail qui les aident à naviguer. Si on les laisse grandir sans amour et sans attachement, on leur enlève ces instruments, et c'est pourquoi il est si difficile pour des enfants orphelins d'atteindre un équilibre émotionnel."

## I. A court terme, améliorer le bien-être des veaux laitiers de boucherie à différents niveaux

Les différents niveaux s'articulent en partant des premières améliorations du système actuel pour parer à l'urgence, puis en posant les jalons de l'évolution future, et enfin en expérimentant pour mettre au point l'excellence.

### 1) Un nouveau socle dans l'esprit de « one health » :

Aujourd'hui encore l'engraissement des veaux de boucherie obéit très largement à l'objectif d'une viande claire, ce qui implique une certaine anémie, encadrée par la directive européenne de protection des veaux. Cet objectif a comme conséquence d'empêcher une alimentation physiologique des veaux, qui, naturellement, est composée de lait ET d'herbe, l'herbe contenant du fer, ce qui est interdit au nom de l'anémie recherchée. Ainsi la recherche de viande claire entraîne des conséquences contre-nature en cascade.

Les grilles de cotation affichent une différence de prix pas loin de 2 € par kg vif entre une viande dite « blanc » et une viande « rose clair », et de 2 € par kg de carcasse entre rouge et rose clair. Une telle absurdité ne peut se maintenir que grâce à l'ignorance délibérée.

Il faudra donc acter l'abandon de toute incitation à réduire l'ingestion de fer et la fin de toute grille de paiement en fonction de la couleur pour tous les veaux de boucherie, pour mettre fin aux conséquences néfastes en cascade.

Nous préconisons aussi le logement en groupe dès le début, sans phase d'isolement.

Tout cela (dire la vérité au consommateur...) ne coûte rien et peut être fait immédiatement.

### 2) Pour l'engraissement, un logement plus respectueux des besoins des veaux :

Un logement plus respectueux signifie confort physique et thermique, donc litière ; une ambiance saine et lumineuse, protégée mais ouverte vers l'extérieur ; suffisamment d'espace pour permettre aux veaux de sauter et de courir un peu ; un système d'alimentation à la demande, qui permet des tétées plus fréquentes et qui satisfait aussi leur besoin de succion.

En augmentant encore le niveau d'ambition, il y aura un accès au pâturage, ou au moins une aire d'exercice.

### 3) Aider le maintien des veaux de boucherie à la ferme qui les a fait naître :

Pour aborder les problèmes sur le fond et pour favoriser l'innovation par les éleveurs, nous proposons cette idée originale d'une aide particulièrement pertinente. Ne pas transporter ni mélanger les veaux réduira avec certitude et sensiblement **la consommation d'antibiotiques**. Actuellement la majorité des fermes laitières (et allaitantes) externalisent une partie importante de leurs impacts, à savoir les veaux mâles. Pour une réelle **transition vers l'agroécologie**, la ferme devra intégrer tous ses animaux dans un fonctionnement autonome et soutenable.

En cas de limitation des fourrages disponibles il y aura donc un choix à faire : concentrer toutes les ressources sur un nombre maximal de vaches laitières, ou attribuer une partie des ressources aux veaux et à des bœufs.

Or la réduction de la production et consommation de protéines animales étant inévitable et le risque de surproduction laitière étant persistant et les prix du lait aléatoires, c'est une opportunité pour rééquilibrer la production de lait et de viande dans des conditions optimales et socialement acceptables.

L'allongement des lactations peut et doit contribuer à réduire le nombre de veaux à naître. La tendance aux circuits courts et qualitatifs permet de valoriser des veaux et des bœufs (objectif à garder à l'esprit !), associés à des paysages et à du bien-être. Toutefois, dans le contexte actuel, une aide par veau est indispensable pour rendre cette innovation et mise en cohérence économiquement viable.

#### 4) Elever des veaux avec des vaches nourrices :

Il existe de nombreuses expériences avec de tels systèmes, attribuant deux ou trois veaux à une vache nourrice. Ce système permet aux veaux de bénéficier de la présence d'animaux adultes et d'aller au pâturage avec eux. Souvent ce sont les veaux d'élevage pour le renouvellement qui bénéficient de cette pratique qui est très profitable pour la santé et la croissance des veaux. Il faudrait donc l'ouvrir aux veaux mâles, grâce à des compensations et incitations financières appropriées. Toutefois, ce système ne met pas fin à ce qu'on enlève le veau à sa mère. Certaines fermes attribuent le rôle de nourrice en alternant entre vaches. Il devient en effet difficile d'aller plus loin, aujourd'hui, sans aides ni plus-value conséquente pour la vente du lait et de la viande.

Un cas particulier à considérer est que des veaux laitiers soient élevés sous des vaches nourrices dans une ferme partenaire.

#### 5) Le maintien du veau laitier auprès de sa mère :

Le système d'avenir le plus bénéfique pour les veaux, le plus ambitieux et le plus naturel, mais aussi le plus éloigné des pratiques habituelles, est **le maintien du veau auprès de sa mère**. Cette option est de loin l'idéal ; elle permet de répondre au problème dans toute son ampleur tel qu'il est reconnu à la lumière des connaissances scientifiques et de l'intelligence émotionnelle de notre siècle. Pour sa mise en œuvre sur le terrain, elle relève d'éleveurs pionniers, de l'expérimentation et de l'innovation, et devrait être financée à ce titre.

Les premiers labels et marques privées qui se lancent dans cette direction sont en train de naître, à l'étranger<sup>2</sup> et en France (« la bille bleue »<sup>3</sup>).

Le compromis entre objectifs ambitieux et dérogations de facilité reste particulièrement difficile. Un système bien connu est de laisser téter le veau auprès de sa mère matin et soir, avant ou après la traite. Cela donne très peu de temps au couple vache-veau à passer ensemble. Un tel système priorise l'alimentation (qui pour l'agriculture biologique est obligatoirement du lait entier) et néglige le côté du lien affectif et de l'apprentissage de la vie. Des séparations partielles sont possibles, par exemple soit le jour, soit la nuit.

Il est primordial de bien définir ce qui est attendu. L'objectif ambitieux est que le veau reste libre avec sa mère et que le sevrage soit naturel, donc vers 8 mois d'âge, sans aucune séparation du groupe social ni vente avant l'abattage. Au bout de la cohérence se trouve l'abattage à la ferme. L'âge d'abattage dépend des fourrages disponibles et des opportunités commerciales de la ferme en lait et en viande.

Le fait de laisser le veau avec sa mère pendant une durée de quelques semaines, comme le font certains, pour ensuite le vendre pour un engraissement intensif à un prix supérieur en raison de sa bonne condition physique, ne compte en aucun cas dans ce type de démarche ; la séparation est trop cruelle.

---

<sup>2</sup> CORE organic : Calves with their dams in dairy cow systems, 2019.

<https://kuhpluskalb.de/>

<https://deoekomelkburen.de/muttergebundenekaelberaufzucht/> ;

<sup>3</sup> <https://www.labilebleue.farm/>

**La progression attendue en termes de bien-être des veaux peut donc être abordée en différents niveaux et étapes, qui ont chacun et chacune leur pertinence, allant de parer au plus pressé jusqu'à l'anticipation de l'avenir.**

**Ces différents pas peuvent correspondre aux outils suivants de la PAC, qui sont parfaitement adaptés pour les soutenir :**

**A. La conditionnalité : un socle**

La conditionnalité inclut des normes minimales relatives à la protection des animaux. Elle a aussi la possibilité d'inclure des bonnes pratiques supérieures aux normes minimales, en tant que socle de bonnes pratiques professionnelles. Cela peut et doit s'appliquer au bien-être animal.

**B. L'écorégime : des pratiques améliorées sur une base volontaire**

L'écorégime peut, et nous considérons qu'il doit absolument, intégrer des aides au bien-être animal. Il peut en effet rémunérer des pratiques supérieures comme l'élevage des porcs avec litière et avec sortie en plein air, ou l'élevage en plein air des volailles, ou les maternités avec cases-liberté pour les truies. Cet outil est aussi approprié pour inciter à élever les veaux sur paille, dans des conditions améliorées par rapport au standard prédominant.

**C. Les aides couplées : une orientation pertinente pour remédier à des difficultés en améliorant la compétitivité, la durabilité et la qualité**

Dans le passé, les aides couplées pour les veaux ont été destinés aux veaux sous signe dit de qualité (ce qui soulève d'autres questions que nous ne traitons pas ici) et aux veaux biologiques. Initialement il y avait des critères de race, de carcasse et de couleur, et le critère de couleur a heureusement été supprimé pour les veaux biologiques<sup>4</sup>. Toutefois, par exemple, les Jersiaises et Prim'Holstein sont exclues de ces aides, alors que justement, ces races en auraient besoin.

**Pour mémoire, les vaches laitières bénéficient d'une aide couplée. Il est étonnant qu'une telle aide indifférenciée et sans conditions puisse encore être justifiée. Pourquoi ne pas en faire bénéficier leurs veaux ?** Et indirectement protéger l'image des producteurs laitiers ? L'aide couplée n'a pas pour mission de financer la guerre des prix sur le lait ; il faut un engagement politique beaucoup plus volontariste pour des prix justes et pour la maîtrise des volumes.

**D. Des aides du second pilier :**

Ils dépendent des régions et peuvent soutenir des projets et des pratiques vertueuses et innovantes dans les territoires, qu'il s'agisse d'investissements dans des bâtiments et des équipements, d'aides annuelles pour le bien-être animal supérieur, d'investissements dans la transformation et la commercialisation, pour la vente directe ou pour des entreprises en milieu rural. La cohérence et la complémentarité des aides sont déterminantes pour la viabilité d'une démarche innovante.

---

<sup>4</sup> <https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/gerer-son-exploitation/pac/aides-couplees/aides-aux-veaux-sous-la-mere-et-veaux-bio/> Il est donc admis que le critère couleur est un nonsens.

## II. A moyen et long terme: repenser et réorienter l'élevage des veaux

### Remettre à plat l'équilibre lait-viande, produire des bœufs, allonger les lactations

Les intérêts respectifs des filières allaitantes et laitières sont en concurrence pour la viande. Les deux filières se mobilisent face à l'impératif incontournable, étayé par de nombreuses perspectives, de réduire la consommation de protéines animales, en raison des limites planétaires et pour des motifs de santé et d'éthique. Alimentation animale durable et stockage de carbone sont dans tous les discours. D'un côté il est question de l'intérêt de races mixtes et de races rustiques. De l'autre on table sur la poursuite de l'augmentation des performances laitières et sur les marchés d'exportation.

Aujourd'hui le jeune âge des veaux de boucherie au moment de l'abattage est un moyen de désencombrer le marché de la viande rouge. Nous avons donc à la fois une surproduction et une détresse insoutenable des veaux et de leurs mères. Il faut en tirer toutes les conséquences.

Le fait que les éleveurs de bovins allaitants peinent à ce point à gagner leur vie et que les producteurs de lait se plaignent autant du prix du lait ne peut que renforcer la certitude que tout équilibre a été perdu et qu'il y a lieu de remettre à plat l'ensemble.

Aussi, on veut nous faire croire que l'élevage bovin en France puisse contre rémunération compenser des émissions de GES venant d'autres secteurs. Or, l'élevage ne peut même pas compenser ses propres émissions directes et induites (exportations), et une baisse des cheptels est inéluctable, tout en préservant les prairies. Il est urgent que les perspectives des filières animales, en Europe<sup>5</sup> comme dans les Régions<sup>6</sup>, s'arrêtent d'ignorer les limites planétaires.

La meilleure solution et la plus aisément acceptable est de poser avec la PAC les opportunités d'une sortie par le haut de cette situation triplement dramatique, pour les animaux, les éleveurs et le climat, en se dirigeant vers de nouveaux équilibres plus utiles, durables, acceptables et rémunérateurs.

Nous préconisons **des leviers essentiels, complémentaires aux mesures proposées pour les veaux laitiers** :

- La PAC doit soutenir l'engraissement des gros bovins au pré, ce qui suppose **des aides couplées à tous les UGB au pré, et en particulier aux bœufs, quel que soit le type racial**, afin d'assurer la viabilité économique de cette production.  
Cela permettra de créer du revenu tout en diminuant le nombre de vaches et de veaux qui sont sources d'impacts, de surproduction, de gaspillage structurel et de détresse animale, et, positivement, de développer des systèmes autonomes et cohérents, porteurs de bien-être dans les territoires. L'âge d'abattage (idéalement adulte) peut par ailleurs varier selon les situations. Le bien-être des animaux est prioritaire.
- Dans les systèmes laitiers un moyen de choix pour réduire le nombre de veaux est **l'allongement des lactations**. Cela doit devenir un objectif de sélection.

---

<sup>5</sup> EU agricultural outlook for markets, income and environment 2020-2030, December 2020

<sup>6</sup> Schéma regional biomasse Grand Est

### III. Recherche et expérimentation : inquiétudes et attentes

La recherche et l'expérimentation sont indispensables. Tout d'abord il convient de veiller à ce que les financements arrivent chez les éleveurs eux-mêmes qui explorent ces nouvelles pratiques qui seront de plus en plus nécessaires à l'acceptabilité sociétale de la production laitière. Il faut un développement volontariste et créatif de systèmes innovants à visage humain. Ce n'est pas la digitalisation tant portée aux nues qui va résoudre les problèmes exposés. L'argent de la PAC doit arriver chez les éleveurs pour qu'ils puissent répondre à nos valeurs, et il doit arriver chez les animaux d'élevage, sans que cet argent soit capté et détourné par l'amont et par l'aval.

**Il faut enfin arrêter de financer des recherches sur des systèmes inacceptables.** La filière veau démarre dans une nouvelle station à Mauron des essais<sup>7</sup> portant sur trois modèles d'engraissement des veaux de boucherie. Un des trois modèles semble répondre à une attente sociétale, mais pas les deux autres qui s'intéresseraient essentiellement à la ventilation. Il aurait été beaucoup plus pertinent d'étudier et de mettre au point trois modèles franchement alternatifs. Il faut arrêter de financer des essais sur des systèmes obsolètes, reconnus incompatibles avec les besoins des animaux.

Si la France est réputée être « en retard » en matière de bien-être animal, le manque de travaux de recherche indépendants, portés par une réelle motivation pour améliorer le bien-être et libres de la contrainte de devoir défendre les systèmes en place, est certainement en cause.

Aussi, l'approche du problème des veaux laitiers mâles de boucherie sous **le seul angle de la valorisation est très inquiétante.** Nous observons une tendance à croiser des vaches laitières avec des **taureaux bleu blanc belges** afin de mieux valoriser les veaux. Nous vous demandons de **décourager ces croisements** et de les exclure de toute aide. Le bleu blanc belge est une race difforme qui repose sur une mutation (anormale), et qui recourt à la césarienne. Il est temps que les filières animales comprennent ce que la société leur reproche.

---

<sup>7</sup> <https://www.agri-mutuel.com/elevage/ae-mauron-56-bientat-une-station-de-480-places-avec-accas-plein-air/>